



GROUPE DE RECHERCHE  
ET D'INFORMATION  
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain  
B – 1030 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 241 84 20  
Fax : +32 (0)2 245 19 33  
Courriel : [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Internet : [www.grip.org](http://www.grip.org)

Fondé à Bruxelles en 1979 par Bernard Adam, le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité s'est développé dans un contexte particulier, celui de la Guerre froide.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP a depuis acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

Centre de recherche indépendant, le GRIP est reconnu comme organisation d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il a en outre été désigné en 1990 par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, « Messenger de la Paix » en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».

NOTE D'ANALYSE – 19 novembre 2013

SADATCHY Priscilla. *Mali, un dialogue de sourds ? Les suites de l'Accord préliminaire de Ouagadougou*. Note d'Analyse du GRIP, 19 novembre 2013, Bruxelles.

<http://www.grip.org/fr/node/1124>



## NOTE D'ANALYSE

### MALI, UN DIALOGUE DE SOURDS ?

#### Les suites de l'Accord préliminaire de Ouagadougou

Par **Priscilla Sadatchy**

19 novembre 2013

#### Résumé

Depuis la libération du Nord-Mali du joug des groupes djihadistes, le gouvernement malien s'est engagé dans un dialogue avec les groupes armés non terroristes présents dans le septentrion. L'accord préliminaire de Ouagadougou du 18 juin 2013, qui a permis la tenue de l'élection présidentielle, n'était qu'une première étape dans le processus de sortie de crise, laquelle devant permettre la mise en place d'un dialogue inclusif post-électoral. Mais un peu plus de deux mois après l'arrivée au pouvoir du nouveau président Ibrahim Boubacar Keita, des doutes subsistent quant à la suite des négociations. Avec la détermination du statut administratif des régions du nord comme principal point de désaccord, les relations entre les parties signataires oscillent entre tensions et gestes d'apaisement, chacune campant sur ses positions sans pour autant oser rompre le dialogue.

#### Abstract

##### Mali, a dialogue of the deaf?

Since the liberation of the North Mali from the jihadists, the Malian government has engaged in a dialogue with the non-terrorist armed groups acting in the north. The Ouagadougou agreement signed on the 18th of June, which allowed the holding of the presidential election, was the first step in the process of crisis resolution. It is supposed to enable the implementation of an inclusive dialogue once the constitutional order restored. Two months after President Ibrahim Boubacar Keita arrives to power, doubts remain as to the outcome of the negotiations. The signatory parties are far away from resolving the question of the northern region's administrative status, with alternating phases of tension and easing of tension. Both are sticking to its positions without daring to break off the dialogue.

## Introduction

L'élection du nouveau président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), en août 2013, a suscité l'espoir de voir le Mali sortir de la crise politico-sécuritaire dans laquelle le pays a sombré en janvier 2012. Si le Mali est souvent présenté comme une victime collatérale du « Printemps arabe » en Libye, les origines de cette crise sont toutefois plus profondes et multiples. La chute de Mouammar Kadhafi, à l'automne 2011, a précipité le retour dans leur pays respectif de combattants touaregs d'origine malienne et nigérienne, fidèles au Guide libyen<sup>1</sup>. Contrairement au président nigérien, Mahamadou Issoufou, qui a su les désarmer et les réintégrer, l'attentisme de son homologue malien, Amadou Toumani Touré (ATT), a permis aux colonnes touarègues de s'établir à nouveau au nord du pays. Or, le septentrion malien a été le théâtre de plusieurs rébellions touarègues depuis l'indépendance du pays en 1960.



Carte du Mali et des trois régions de l'Azawad

Le gouvernement n'est jamais parvenu à enrayer définitivement les velléités séparatistes, notamment en raison de son manque de volonté dans la mise en œuvre des accords de paix successifs. Marginalisé par le pouvoir central, l'« Azawad » – nom donné aux trois régions septentrionales de Gao, Tombouctou et Kidal par les séparatistes touaregs – était devenu une véritable zone de non droit où se côtoyaient bandes criminelles, groupes terroristes et trafiquants en tout genre (drogues, cigarettes, etc.). C'est dans ce contexte que les rebelles touaregs, réunis sous l'étendard du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), ont pris les armes contre le régime malien début 2012.

L'attaque du camp militaire de Ménaka, le 17 janvier 2012, a marqué la première étape d'une conquête éclair du septentrion. S'alliant aux groupes islamistes présents dans la zone<sup>2</sup> – Al-Qaïda au Maghreb islamique<sup>3</sup> (AQMI), le Mouvement pour l'unicité du djihad en Afrique de l'ouest (MUJAO) et Ansar Dine – la rébellion touarègue a

poursuivi son offensive vers l'ouest, à Léré, et vers le nord, à Tessalit et Aguelhok. Au 1<sup>er</sup> avril, les nouveaux alliés s'étaient emparés des trois principales villes du nord : Kidal, Gao et Tombouctou. Leur victoire militaire sur une armée malienne sous-équipée et inexpérimentée – qui a pris la fuite – fut sans équivoque. Mais une fois l'ennemi commun évincé, la fragile alliance entre djihadistes et rebelles a rapidement volé en éclat, les premiers chassant les seconds de Tombouctou dès le 2 avril.

1. Mouammar Kadhafi et les Touaregs sont des alliés de longue date, s'étant mutuellement soutenus contre leurs ennemis respectifs. La Libye était devenue une terre d'accueil pour les rebelles touaregs fuyant le Mali et le Niger.
2. Dufour Julia, « Groupes armés au nord-Mali : état des lieux », Note d'Analyse du GRIP, 6 juillet 2012, Bruxelles. <http://www.grip.org/fr/node/85>
3. Mekdour Mehdi, « Al-Qaïda au Maghreb islamique – Fiche documentaire », Note d'Analyse du GRIP, 25 août 2011, Bruxelles. <http://www.grip.org/fr/node/130>

Laïc, le MNLA se battait pour l'indépendance de l'Azawad et non pour une quelconque idéologie religieuse, au contraire des islamistes qui exigeaient une application stricte de la charia sur les terres conquises. La rupture consommée, le MNLA n'a pas abandonné son combat pour autant, proclamant l'indépendance de l'Azawad dès le 6 avril.

Parallèlement, au sud, une crise politique est venue se greffer à la crise sécuritaire après le coup d'État militaire du 22 mars 2012, qui a renversé le président ATT et précipité la chute du Nord-Mali. A un mois de la présidentielle, initialement prévue le 29 avril 2012, une poignée de mutins menés par le capitaine Amadou Haya Sanogo<sup>4</sup> s'est ainsi emparée du pouvoir à Bamako. Sous pressions internationales (CEDEAO et France), les putschistes ont finalement accepté de remettre le pouvoir aux civils le 6 avril 2012, ouvrant ainsi une période de transition et d'instabilité politique qui allait durer plus d'un an<sup>5</sup>. Alors président de l'Assemblée nationale, Dioncounda Traoré devint président de transition et se donna pour tâche de rétablir l'ordre constitutionnel par la tenue d'élections démocratiques et de libérer le nord du pays.

Sur le plan sécuritaire, l'objectif était de doubler la réponse militaire d'un volet politique : à savoir les négociations avec les groupes armés. Mais alors que les Maliens du sud apparaissaient de plus en plus divisés – entre pro et anti-dialogue, pro et anti-putschistes, pro et anti-intervention internationale, etc. – le déploiement de Casques bleus n'était pas envisageable avant l'automne 2013. Les prémices d'un dialogue avec Ansar Dine et le MNLA sont apparues quant à elles dès décembre 2012, sous l'égide du médiateur de la CEDEAO, le président burkinabé Blaise Compaoré. Cependant, les tentatives de discussions ont rapidement été relayées au second plan lorsque les groupes islamistes, prenant l'ennemi de court, ont lancé une vaste offensive vers le sud du pays avec la prise de la ville de Konna le 10 janvier 2013. Face à leur rapide progression vers Mopti, dernier verrou avant Bamako, les troupes françaises sont alors intervenues – à la demande du Mali – le 11 janvier, stoppant ainsi l'avancée djihadiste. En l'espace de quelques mois, la Force française Serval a permis la libération du Nord-Mali et provoqué la fuite des djihadistes en direction des pays voisins, notamment le sud libyen et l'extrême nord du Niger.

Jusqu'alors occultées par le volet militaire, les négociations entre le gouvernement de transition et les groupes armés non terroristes, restés sur place, ont repris début juin 2013 et conduit à la signature d'un « *Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix* », le 18 juin à Ouagadougou<sup>6</sup>. Cet accord prévoyait notamment l'instauration sans délai d'un cessez-le-feu et les conditions d'organisation du scrutin présidentiel. Il s'agissait également de poser les bases pour un futur dialogue inclusif en vue d'une solution définitive, après les élections.

---

4. Amadou Haya Sanogo a été promu au grade de général en août 2013. Cette promotion s'apparente à une porte de sortie pour le leader de l'ex-junte, le pouvoir cherchant à l'éloigner de Bamako – par un éventuel poste à l'étranger – sans s'aliéner ses fidèles dans les rangs de l'armée.

5. « Accord cadre de mise en œuvre de l'engagement solennel du 1<sup>er</sup> avril 2012 », signé à Bamako le 6 avril 2012.

6. Voir l'accord dans son intégralité :

<http://www.rfi.fr/sites/filesrfi/Accord%20sign%C3%A9%20C3%A0%20Ouagadougou%20le%2018%20juin.pdf>

Si les principaux engagements pris par les parties signataires (voir *infra*) ont permis la tenue des élections et une relative normalisation de la situation au nord du pays, le climat demeure tendu et un nouvel embrasement est susceptible d'intervenir à tout moment.

## 1. Panorama des parties signataires et adhérentes de l'accord

Une des difficultés fut d'identifier des interlocuteurs légitimes et « respectables », notamment pour la suite du dialogue et la signature d'un accord de paix définitif – d'où la nécessité d'autorités démocratiquement élues. Après le déclenchement de l'opération Serval, sentant le vent tourner, les groupes armés « maliens » ont tenté de se dissocier des islamistes et trafiquants – du moins en apparence – afin de montrer « patte blanche » à Ouagadougou. Cherchant à faire peau neuve, ils sont en partie réapparus sous de nouveaux acronymes tels que le MIA (Mouvement islamique de l'Azawad) ou le HCUA (Haut conseil pour l'unité de l'Azawad). Aussi, l'accord a été signé entre les autorités de transition, le MNLA et le HCUA. Par la suite, les groupes d'auto-défense de la Coordination des mouvements et forces patriotiques de résistances (CMFPR) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) ont adhéré à l'accord (l'article 24 de l'accord préliminaire permet à des groupes non signataires d'y adhérer)<sup>7</sup>. Par contre, la participation d'AQMI et du MUJAO fut d'emblée exclue car ces groupuscules restent considérés comme des organisations terroristes avec lesquelles aucun dialogue n'est possible.

### 1.1. Le MNLA, mouvement indépendantiste touareg

Créé le 16 octobre 2011, le MNLA est issu d'une fusion entre le Mouvement national de l'Azawad (MNA, groupe pacifique) et le Mouvement des Touaregs du Nord-Mali (MTNM, groupe armé)<sup>8</sup>. Présidé par Bilal Ag Acherif, le mouvement a établi en juin 2012 son « Comité transitoire de l'État de l'Azawad » (CTEA), composé de 28 membres<sup>9</sup>. Le groupe est également doté d'un chef d'état-major, Mohamed Ag Najim, qui administre la branche armée. Héritier des précédentes rébellions touarègues, le MNLA s'est fixé comme objectif d'obtenir l'indépendance de l'Azawad. Or, le mouvement, qui se veut laïc, est loin d'être aussi représentatif des populations locales qu'il le voudrait. D'une part, le Nord-Mali est peuplé d'une multitude de communautés (Arabe, Peul, Songhaï, Touareg à la peau noire ou claire) et les Touaregs n'y constituent qu'une minorité<sup>10</sup>.

---

7. « Les Arabes et les groupes d'auto-défense du nord du Mali adhèrent à l'accord de Ouagadougou », *Agence Presse Xinhua*, 19 juin 2013.

8. Pour une présentation plus approfondie du MNLA : Dufour Julia, « Mouvement national de libération de l'Azawad – Fiche documentaire », Note d'Analyse du GRIP, 22 mai 2012, Bruxelles. <http://www.grip.org/fr/node/92>

9. Voir la composition complète du CTEA : <http://www.mnlamov.net/component/content/article/38-constantes/182-mis-en-place-un-conseil-transitoire-de-letat-de-lazawadctea-pdf>

10. Patrice Gourdin, « Géopolitique du Mali : un État failli ? », *Diploweb.com*, 23 septembre 2012.

D'autre part, bon nombre de Touaregs ne se reconnaissent pas dans le discours indépendantiste du MNLA<sup>11</sup>.

Après sa rupture consommée avec les islamistes en avril 2012, le mouvement rebelle s'est retrouvé isolé militairement alors qu'un sentiment anti-MNLA, voire anti-touareg, ne cessait de croître au sud (les Maliens du sud tiennent le MNLA pour responsable de la chute du nord<sup>12</sup>). Affaibli, le mouvement a cherché à tirer son épingle du jeu en se raccrochant à l'option du dialogue. Aussi, l'histoire du pays a joué en leur faveur : au regard des rébellions successives, il apparaît évident qu'aucune paix durable ne peut être envisageable sans une résolution définitive de la « question touarègue ». Le MNLA a également su sortir une autre carte en se présentant comme un allié de la France dans la lutte contre le terrorisme, de par sa parfaite connaissance du terrain. De fait, depuis le début de l'opération Serval, les troupes françaises agissent comme une sorte de force tampon entre l'armée malienne et les éléments du MNLA. Ces derniers ont ainsi pu se maintenir à Kidal avec la « bénédiction » de la France. La position de l'Élysée jugée trop conciliante à l'égard du MNLA a plus d'une fois été pointée du doigt et continue d'agacer une frange de la population malienne, même si le gouvernement français a durci le ton vis-à-vis du mouvement touareg. Le 6 juin, à l'occasion de la remise du prix Houphouët-Boigny à Paris, le président français François Hollande a affirmé « *qu'en cas d'affrontement avec l'armée malienne, [ses] hommes se tiendraient aux côtés de ceux de Bamako* ».

## 1.2. Le HCUA, porte de sortie des anciens islamistes d'Ansar Dine

Ansar Dine, de son vrai nom *Jum'a Ansar al-din al-salafiya*, est un groupe islamiste créé *a priori* vers la fin 2011 par Iyad Ag Ghaly, un ancien leader des rébellions touarègues dans les années 90. Ag Ghaly, qui miroitait le titre de secrétaire général du MNLA, se serait vu refuser ce poste en raison de ses liens présumés avec AQMI<sup>13</sup> et de ses accointances avec le salafisme. Vexé, l'ancien rebelle aurait alors préféré tracer son propre chemin en créant Ansar Dine, qui revendique l'instauration de la charia au Mali. Son mouvement a été associé aux premières tentatives de négociations avec le gouvernement de transition fin 2012, notamment en raison de son caractère « malien ».

Alors qu'une intervention armée était en préparation au Conseil de sécurité de l'ONU, Ansar Dine a tenté de jouer sur les deux tableaux en se positionnant à la table des négociations pour assurer ses arrières en cas de revers militaires, sans pour autant rompre ses liens avec les groupes djihadistes présents au Mali. Le 14 novembre 2012, le groupe avait même revu ses revendications à la baisse en guise de bonne foi (application de la charia uniquement dans la région de Kidal et non plus sur l'ensemble du territoire malien).

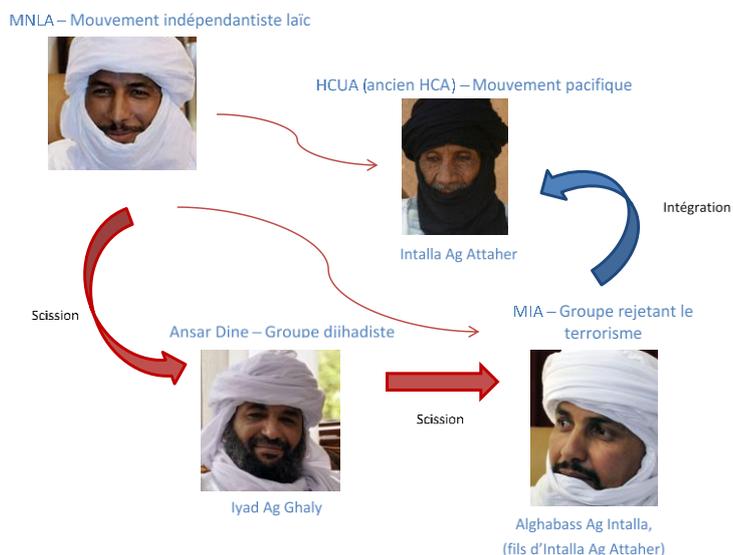
---

11. « Des Touaregs publient un communiqué pour se démarquer du MNLA », La nouvelle tribune.info, 18 février 2013.

12. « La xénophobie du MNLA responsable de la partition du pays », *Le Républicain*, 17 août 2012.

13. « Nina Wallet Intalou, la passionaria indépendantiste des Touareg maliens », *Le Monde*, 19 avril 2012.

Ansar Dine avait alors également déclaré qu'il pourrait « envisager les voies et les moyens par lesquels on peut se débarrasser du terrorisme, du trafic de drogue et des mouvements étrangers »<sup>14</sup>. Toutefois, le groupe avait auparavant affirmé qu'il était contraire à son éthique de combattre d'autres musulmans, et par définition AQMI et le MUJAO. Ainsi, sans grande surprise, Ag Ghaly s'est rangé aux côtés de ces derniers lors de l'offensive islamiste vers le sud du pays en janvier 2013. Après cette prise de position, Ansar Dine était devenu « infréquentable », du moins sous cette appellation.



Dès les premières défaites infligées par la Force Serval en janvier 2013, un certain nombre des combattants d'Ansar Dine ont cherché une porte de sortie en faisant scission : c'est ainsi qu'est né le Mouvement islamique de l'Azawad (MIA). Dirigé par le Touareg Alghabass Ag Intalla, le MIA prétend rejeter le terrorisme. Alghabass Ag Intalla, qui n'en est pas à son premier retournement de veste, est l'exemple même de la fragilité des alliances et des allégeances qui se font et se défont en fonction des rapports de force existants : ayant initialement œuvré à la création du MNLA, Alghabass Ag Intalla avait préféré suivre Iyad Ag Ghaly au sein d'Ansar Dine qu'il a rapidement abandonné dès les premières

difficultés. Fils de l'amenokal (chef traditionnel) de Kidal, Intalla Ag Attaher, Alghabass – et le MIA – a rejoint son père au sein du Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) le 19 mai 2013.

Créé au printemps 2013, le HCUA est donc présidé par Intalla Ag Attaher<sup>15</sup>, précédemment membre du MNLA. Anciennement Haut conseil de l'Azawad (HCA), le HCUA se présente comme un mouvement pacifique et rassembleur des populations du Nord-Mali. Il s'agit en réalité d'un habile tour de passe-passe d'anciens combattants du MNLA et d'Ansar Dine, qui ont voulu se faire une nouvelle réputation et se détacher de ces deux formations devenues impopulaires, voire persona non grata s'agissant d'Ansar Dine.

### 1.3. Le MAA et la CMFPR, représentants des populations arabes et noires

En adhérant à l'accord préliminaire de Ouagadougou (après sa signature), le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) et la Coordination des mouvements et forces patriotes de résistances (CMFPR) se sont *de facto* invités au futur dialogue postélectoral en vue d'un accord définitif.

14. « Ansar Eddine prêt à aider à débarrasser le nord du Mali du « terrorisme » », *Le Monde.fr*, 14 novembre 2012.

15. « Le Haut Conseil de l'Azawad met en place ses instances », *RFI*, 20 mai 2013.

Leur adhésion résulterait d'une stratégie de l'émissaire du gouvernement malien, Tiébilé Dramé<sup>16</sup>, qui aurait tenté d'affaiblir le MNLA en élargissant le futur dialogue à des groupes qui lui étaient hostiles. Tiébilé Dramé a su manœuvrer habilement puisque sa démarche pouvait parfaitement se justifier : le Nord étant peuplé de Touaregs mais aussi de communautés arabes et noires, il était important que chaque minorité soit représentée pour éviter de nouvelles tensions ethniques et parvenir à une réconciliation entre tous les peuples maliens.

Créé le 1<sup>er</sup> avril 2012 sous le nom de Front de libération nationale de l'Azawad (FNLA – rebaptisé MAA fin 2012), le MAA milite pour « une large autonomie pour le nord du Mali »<sup>17</sup>. S'il se revendique comme un groupe d'auto-défense laïc et non terroriste, le MAA a été accusé de collaborer avec le MUJAO par le MNLA<sup>18</sup>. Bien qu'il soit probable que des éléments djihadistes aient rejoint les rangs du MAA, les accusations du MNLA relèvaient avant tout d'une stratégie visant à justifier les affrontements armés qui l'ont opposé au MAA et à renforcer son image d'« allié » de la France dans la lutte contre le terrorisme. Les tensions entre le MNLA et le MAA étaient particulièrement vives en mai lorsque les deux groupes se sont combattus dans la localité de Ber<sup>19</sup>, à 60 km au nord de Tombouctou. Les communautés arabes reprochaient notamment au MNLA les exactions dont elles avaient été victimes à In-Khalil en janvier, alors que les Touaregs contrôlaient la ville. Des soldats maliens et burkinabés avaient dû être déployés sur place pour assurer un retour au calme.

Ayant également adhéré à l'accord préliminaire postérieurement à sa signature, la CMFPR est pour sa part une plateforme réunissant différents groupes d'auto-défense essentiellement composés de communautés noires et sédentaires. À savoir : le Ganda Koy, les Forces de libération des régions nord du Mali (FLN), le Ganda-Izo, l'Alliance des communautés de la région de Tombouctou (ACRT), la Force armée contre l'occupation (FACO), et le Cercle de réflexion et d'Action (CRA). Présidée par l'avocat Harouna Toureh, qui est également à la tête de la milice Ganda Koy, la CMFPR a été créée le 21 juillet 2012 avec comme objectif de libérer le Mali de l'occupation des djihadistes mais aussi de combattre la rébellion touarègue.

#### **1.4. IBK, un nouveau président légitime pris en étau**

L'accord préliminaire de Ouagadougou a permis la tenue de la présidentielle sur l'ensemble du territoire malien et l'émergence d'un interlocuteur légitime pour la poursuite du dialogue avec les groupes armés. A l'issue du second tour, le 11 août, Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) a été élu à la magistrature suprême avec 77,6% des voix contre seulement 22,3% pour son adversaire, Soumaïla Cissé (URD), avec un taux de

---

16. « Tiébilé Dramé tente d'affaiblir le MNLA en intégrant Ganda Koy dans les négociations », *Bamada.net*, 7 juin 2013.

17. « Un mouvement d'Arabes dit combattre des rebelles touareg dans le Nord », *Maliactu.net*, 23 février 2013.

18. Communiqué officiel du porte-parole et chargé de communication du MNLA, Mossa Ag Attaher, « Riposte du MNLA contre une attaque du MUJAO, revendiquée par le MAA », fait à Kidal le 24 février 2013.

19. « Des soldats maliens et burkinabés à Ber, après des affrontements entre Arabes et Touaregs », *RFI*, 7 mai 2013.

participation record de 45,78%. Le candidat du Rassemblement pour le Mali (RPM) a fait l'objet d'un véritable plébiscite et bénéficié de nombreux appuis dont celui du désormais général Sanogo, chef de l'ex-junte, mais aussi celui d'influents imams maliens – soutien non négligeable dans un pays musulman à 95%. IBK a également profité du ralliement de 22 des 25 candidats éliminés au premier tour, dont Dramane Dembelé.

Ce dernier avait créé la surprise en votant IBK contre l'avis de son parti, l'Adema (principal parti malien avant la crise). Homme de consensus réputé pour sa souplesse et ses capacités d'adaptation<sup>20</sup>, IBK dispose de certains atouts.

Tout d'abord, les populations du Nord ne lui sont pas hostiles. IBK s'était démarqué allant le premier battre campagne à Kidal, fief du MNLA. Une stratégie payante puisque le candidat RPM était arrivé en tête dans la ville du nord dès le premier tour, avec 30,7% contre 18,9% pour Soumaïla Cissé, arrivé en 3<sup>ème</sup> position derrière Modibo Sidibé. Ces chiffres sont toutefois à relativiser dans la mesure où le taux d'abstention a été

particulièrement élevé à Kidal : les partisans de l'indépendance ont boycotté le scrutin, sans compter qu'après 18 mois de crise l'enthousiasme électoral n'était pas au rendez-vous. La direction du MNLA s'était abstenue de toute consigne de vote mais certains responsables du mouvement, dont Ibrahim Ag Mohamed Assaleh<sup>21</sup>, alors chargé des relations extérieures<sup>22</sup>, avaient appelé à voter en faveur d'IBK<sup>23</sup>.

Par ailleurs, alors que le nouveau président aurait pu pâtir du caractère « imparfait » d'une élection précipitée, orchestrée par la France<sup>24</sup>, sa légitimité s'est retrouvée renforcée lorsque Soumaïla Cissé a reconnu sa défaite dès le lendemain du scrutin, avant même la proclamation des résultats. Le candidat malheureux a ainsi coupé court à toute polémique et

permis au Mali d'aller de l'avant alors que son directeur de campagne, Gouagnon Coulibaly, avait dénoncé des « fraudes massives » et accusé l'administration d'être « partisane ». En dépit des problèmes logistiques, le verdict des urnes n'a pas été contesté et la communauté internationale a salué la victoire d'IBK.



IBK lors de sa cérémonie d'investiture le 19 septembre 2013  
(crédit photo : MINUSMA/Marco Dormino)

20. « Présidentielle : IBK, le caméléon au pouvoir », *Courrier International*, 13 août 2013.

21. Ahmeyede Ag Ilkamassene, « L'incontrôlable Ibrahim Ag Mohamed Assaleh appelle à voter IBK aux élections maliennes », *ToumastPress*, 5 août 2013.

22. Écarté de la délégation touarègue au Comité de suivi et d'évaluation de l'accord de Ouagadougou, Ibrahim Ag Mohamed Assaleh a décidé de suspendre ses activités au sein du MNLA le 19 octobre. Le mouvement lui aurait reproché de faire trop de concessions dans le cadre du dialogue avec les autorités maliennes.

23. Cet appel a été interprété par certains comme une manœuvre de Soumaïla Cissé pour décrédibiliser IBK en faisant croire qu'il était de connivence avec le MNLA.

24. Interview de Roland Marchal par Catherine Gouëset, « Présidentielle au Mali: "C'est d'abord un pari imposé par la communauté internationale" », *Lexpress.fr*, 27 juillet 2013.

Leitmotiv de la campagne électorale, la réconciliation nationale a été prise en compte au moment de la composition du nouveau gouvernement mené par le Premier ministre Oumar Tatam Ly<sup>25</sup>. Ainsi, l'équipe ministérielle est dotée d'un ministère de la Réconciliation et du Développement des régions du Nord, portefeuille confié au diplomate Cheick Oumar Diarra.

Bien qu'il soit originaire de la région sudiste de Sikasso, Diarra n'est pas étranger à la question touarègue puisqu'il a notamment participé aux négociations de paix avec la rébellion touarègue en 1991 et 1992 au sein de la Délégation générale au Nord. Toutefois, le MNLA a rappelé à juste titre qu'un ministère similaire – le ministère des Zones arides et semi-arides – avait déjà été créé en 1992 sans que cela n'aboutisse à une solution définitive<sup>26</sup>.

De même, les Touaregs restent sous-représentés au sein du gouvernement : un seul portefeuille, le ministère de l'Environnement et de l'Assainissement, a été confié à un Touareg originaire de Gao, Ousmane Ag Rhissa. En revanche, les Affaires étrangères ont été confiées à un Arabo-berbère de Tombouctou et ex-leader du Front islamique arabe de l'Azawad (mouvement rebelle des années 90), Zahabi Ould Sidi Mohamed. Reconverti en fonctionnaire onusien, ce dernier est réputé proche des pays du Maghreb, un atout dans ce contexte de crise régionale et alors que l'Algérie apparaît comme un acteur incontournable dans la lutte contre le terrorisme.

Quoiqu'il en soit, la tâche qui incombe à IBK et à son gouvernement s'annonce difficile. Ayant fait de la réconciliation nationale une priorité, le chef de l'État est attendu au tournant, d'autant plus que le fort taux de participation témoigne des espoirs que les Maliens ont placé dans ce scrutin. Le nouveau président devra donc éviter de réitérer les erreurs passées s'il veut garantir une paix durable et donner de sérieux gages aux différents groupes armés. Toutefois, une position trop conciliante à leur égard lui vaudra les foudres des Maliens du sud. En effet, à Bamako, le sentiment anti-MNLA est encore dominant et les sudistes verront d'un mauvais œil les concessions faites à ceux qu'ils tiennent pour responsable de la déliquescence du Mali. Or, l'essentiel des électeurs provenant du sud, IBK doit les ménager en vue des prochaines élections législatives dont le premier tour a été fixé au 24 novembre, suivi d'un second tour le 15 décembre. IBK n'est pas certain d'obtenir une majorité parlementaire suffisante pour mener à bien ses réformes. Bien qu'il ait le vent en poupe, les alliances électorales, très fragiles au Mali, se font et se défont d'un scrutin à l'autre. Les législatives apparaissent donc cruciales dans la mesure où elles permettront de renforcer la légitimité du président ou, au contraire, de le sanctionner.

---

25. Le gouvernement Ly apparaît comme un nouveau gouvernement de transition car il est fortement susceptible d'être modifié après la tenue des législatives du 24 novembre 2013.

26. « Le nouveau gouvernement malien veut incarner la réconciliation », France24.com, 9 septembre 2013.

## 2. Les (faux) espoirs nés de l'Accord préliminaire de Ouagadougou

Le processus de sortie de crise envisagé dans l'accord préliminaire du 18 juin comportait deux phases (Article 1). La première, qui consistait à organiser le scrutin présidentiel sur l'ensemble du territoire malien (Article 2), a été couronnée de succès avec l'élection sans incident majeur du nouveau président Ibrahim Boubacar Keita<sup>27</sup>. En revanche, l'exécution de la seconde phase, post-électorale, s'annonce nettement plus complexe.

Il s'agit de la mise en place d'un dialogue inclusif (Article 3) portant notamment sur le statut administratif de l'Azawad et les modalités du désarmement des groupes armés. Principaux points de désaccord entre les parties signataires, ces deux sujets ont été reportés *sine die* et devront être finalisés dans le cadre d'un futur « accord global définitif de sortie de crise ».

Alors que l'hostilité entre l'armée malienne et les groupes armés est encore très présente, les parties signataires ont également pris un certain nombre d'engagements visant à apaiser les tensions et éviter de nouveaux débordements violents. Malheureusement, signé dans une certaine précipitation – en raison du calendrier électoral –, l'accord a établi certains principes sans en définir les modalités d'application. Des structures *ad hoc* ont été mises en place pour tenter de pallier à cette lacune : la Commission technique mixte de sécurité<sup>28</sup> et le Comité de suivi et d'évaluation<sup>29</sup>. Ce dernier, conformément à l'Article 16, s'est réuni une fois par mois (sauf en août, probablement en raison de la tenue de la présidentielle) : le 22 juillet, le 18 septembre, le 25 octobre.

### 2.1. L'élection présidentielle, objectif premier d'un accord arraché aux Maliens

Comme son nom l'indique, l'accord préliminaire du 18 juin, obtenu aux forceps, n'a jamais eu vocation d'apporter une solution définitive à la crise malienne. L'objectif premier des partenaires internationaux – qui ont fait pression sur les parties signataires, la France en première ligne<sup>30</sup> – était de désamorcer la situation et d'arriver à une sorte

---

27. Béragère Rouppert, « Une élection présidentielle attendue...et réussie », *GRIP*, 29 juillet 2013. <http://www.grip.org/fr/node/946>

28. Présidée par le commandant de la MINUSMA, la Commission technique mixte de sécurité, prévue à l'Article 7, est composée de 4 représentants des forces maliennes, 4 représentants des groupes armés signataires (MNL, HCUA), un représentant de la MINUSMA, un représentant de la Force Serval, un représentant du médiateur, un représentant du médiateur associé de la CEDEAO, et un représentant de l'Union Africaine. La Commission est placée sous la supervision du Comité de suivi et d'évaluation.

29. Présidé par le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, le Comité de suivi et d'évaluation, prévu à l'Article 16, est composé de deux représentants du gouvernement, deux représentants des mouvements armés signataires (MNL, HCUA), du représentant du médiateur, du représentant du médiateur associé de la CEDEAO, des représentants de la Commission de la CEDEAO, de l'UA, de l'ONU, de l'UE, de l'OCI, de l'Algérie, de la France, de la Mauritanie, du Niger, de la Suisse et du Tchad.

30. Bertold Du Ryon, « Chronique d'une reconstruction téléguidée », *Maliactu.net*, 20 octobre 2013.

de *statu quo* qui permettrait la tenue de la présidentielle sur l'ensemble du territoire malien. En effet, si l'opération Serval a permis la libération de Gao et de Tombouctou, les éléments du MNLA sont restés présents à Kidal, interdisant l'accès à l'armée et à l'administration malienne. Seules les forces françaises et internationales y ont été autorisées. Aller aux urnes sans Kidal présentait le risque d'entériner une partition *de facto* du pays, synonyme d'échec pour la Force Serval. L'enjeu était purement politique, Kidal ne comptabilisant que peu d'électeurs (35 000 électeurs soit à peine 0,51% de l'électorat national). La France avait besoin de l'élection d'autorités légitimes et représentatives de tous les Maliens pour terminer avec succès sa mission alors que le retrait progressif de ses troupes a déjà été annoncé (1 000 éléments d'ici fin 2013 contre quelques 3 200 hommes actuellement). Après avoir mené l'offensive au Nord, il aurait été mal venu de sa part de se retirer avant le rétablissement de l'ordre constitutionnel et au risque que la crise s'enlise.

Par ailleurs, la mise en place d'un régime légitime était nécessaire à la normalisation des relations diplomatiques, notamment avec les États-Unis qui ont pour principe de ne coopérer qu'avec des autorités démocratiquement élues. La reprise de l'aide internationale, suspendue après le coup d'État militaire du 22 mars 2012, était notamment conditionnée au retour à l'ordre constitutionnel. Alors que la crise politico-sécuritaire s'est doublée d'une crise socio-économique, la reprise de l'aide est apparue comme une véritable bouffée d'air pour Bamako, la communauté internationale ayant notamment promis une aide de 3,2 milliards d'euros lors d'une conférence des donateurs en faveur du Mali en mai 2013.

Dans la pratique, l'organisation du scrutin présidentiel à Kidal a nécessité le redéploiement de l'administration centrale dans la ville (Article 9 de l'accord). Celui-ci n'a été effectif qu'au 15 juillet, soit neuf jours avant le premier tour de l'élection, avec le retour du gouverneur de la région de Kidal, le colonel Adama Kamissoko. Si le MNLA a accepté sa présence, le mouvement a toutefois symboliquement marqué son rejet de l'administration : les locaux officiels du gouverneur et la radio-télévision nationale ORTM sont restés occupés par les combattants touaregs jusqu'au 14 novembre<sup>31</sup>. La récente libération des locaux, décidée le 8 novembre lors d'une rencontre avec les délégations des Nations unies, de l'Union africaine, de la CEDEAO et de l'Union européenne à Ouagadougou, n'a pourtant pas fait l'unanimité au sein de la base du MNLA. Certains sympathisants locaux du mouvement, notamment les jeunes et les femmes, l'interprétant comme un signe de renoncement, voire de trahison, et ont saccagé des bâtiments publics en signe de protestation<sup>32</sup>.

---

31. « Le MNLA évacue les locaux du governorat et de la radio-télévision nationale à Kidal », RFI.fr, 14 novembre 2013.

32. « Kidal sous tension après l'annonce de la rétrocession du governorat à l'État », RFI.fr, 10 novembre 2013.

## 2.2. Kidal ou la difficile mise en œuvre des termes de l'accord

Bastion du MNLA, Kidal apparaît comme une sorte de laboratoire de la mise en œuvre de l'accord mais aussi comme le principal foyer d'instabilité – hors risques terroristes (voir *infra*). Quatre forces s'y côtoient et cohabitent difficilement : la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), la Force Serval, les éléments du MNLA et l'armée malienne. A plusieurs reprises, la ville a été le théâtre de violations de certains termes de l'accord préliminaire, notamment en ce qui concerne les dispositions relatives au cessez-le-feu, au désarmement des groupes armés et au redéploiement progressif de l'armée malienne.

### Cessez-le-feu (Article 4)

La signature de l'accord a mis fin aux combats entre les forces maliennes et les groupes armés qui s'affrontaient encore sur le terrain la veille de la reprise des négociations. Le 5 juin, l'armée avait lancé une offensive contre Anéfis, localité située à 115 km au sud de Kidal et alors occupée par le MNLA (30 rebelles et 2 soldats tués selon l'armée).

Le calme était revenu après le déploiement à Anéfis d'un détachement de liaison de 15 à 20 soldats français, suivi par un « détachement de protection » d'une centaine d'hommes supplémentaires.

Toutefois, des heurts sporadiques sont régulièrement enregistrés, principalement entre l'armée malienne et les éléments du MNLA. Ainsi, selon une source indépendante de l'agence de presse chinoise Xinhua, les Français de la Force Serval sont intervenus à Aguelhok, dans la région de Kidal, le 14 août 2013 pour mettre fin à un accrochage entre soldats maliens et sympathisants du MNLA<sup>33</sup>. Le mouvement touareg avait également accusé l'armée d'avoir attaqué les positions de ses unités, qui s'étaient selon lui regroupées à Foyta, dans la zone de Leré, le 11 septembre, en vue de leur cantonnement<sup>34</sup>. L'armée n'avait pas nié les événements mais affirmé qu'il s'agissait d'un accrochage avec des « bandits ». Deux semaines et demi plus tard, l'armée et le MNLA se sont affrontés les 29 et 30 septembre à Kidal<sup>35</sup> : le MNLA a affirmé que trois de ses membres avaient été blessés par les soldats maliens au cours des échanges de tirs. Le calme est revenu après l'intervention d'éléments de la Force Serval et de la MINUSMA. Plus récemment, des accrochages entre soldats maliens et rebelles touaregs ont été enregistrés près de Ménaka le 8 novembre (au moins 3 morts)<sup>36</sup>.

### Désarmement des groupes armés (Article 6)

En raison de la sensibilité de cette question, les parties se sont mises d'accord sur le principe du désarmement mais les modalités de sa mise en œuvre n'ont pas été

---

33. « Accrochage entre militaires maliens et combattants du MNLA près de Kidal », *Agence de presse Xinhua*, 15 août 2013.

34. Communiqué officiel du porte-parole et chargé de communication du MNLA, Mossa Ag Attaher, « Violations des accords de Ouagadougou », fait à Ouagadougou le 14 septembre 2013.

35. « Nouveaux affrontements à Kidal entre armée et rebelles », *Jeune Afrique.com*, 30 septembre 2013.

36. « Paix fragile au Mali: accrochage entre soldats maliens et combattants du MNLA », *RFI.fr*, 8 novembre 2013.

abordées et reportées à la signature de l'accord global et définitif de paix dans le cadre du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR). Seule la « première étape » du désarmement, à savoir le cantonnement des éléments armés, a été prévu dans le texte aux Articles 6 et 11. L'accord énonçait le cantonnement « sans délai » des combattants rebelles « sous la supervision et avec le soutien de la MISMA/MINUSMA, ainsi que le concours initial de la Force Serval ». En théorie les éléments du MNLA ont été cantonnés dans des camps situés à l'extérieur, mais aussi à l'intérieur de Kidal<sup>37</sup>, ce qui leur permet de maintenir une présence dans la ville.

#### Redéploiement progressif de l'armée malienne au nord (Article 11)

Conformément aux termes de l'accord, les forces maliennes sont retournées à Kidal le 5 juillet. L'accord n'évoquait qu'un « *déploiement progressif* » « *dans les meilleurs délais* », sans fixer de calendrier. En raison des tensions persistantes avec le MNLA – et du risque d'exactions et de règlements de comptes qui en découlait –, le redéploiement s'est fait sous encadrement des forces internationales présentes à Kidal.

La marge de manœuvre des soldats maliens est vite apparue très limitée, créant un sentiment de frustration dans les rangs de l'armée. Seuls 150 hommes ont pu y être redéployés. Par ailleurs, le contingent est cantonné et ne dispose pas d'une totale liberté de mouvement. Leurs sorties dans la ville ne se font qu'après « approbation » et « sous surveillance » des forces françaises et onusiennes<sup>38</sup>.

En dépit de ces précautions, le retour des forces maliennes a été marqué par un regain des troubles à Kidal. Dès son entrée dans la ville, l'armée a été confrontée à de violentes manifestations (jets de pierres) qui lui étaient hostiles. La tension s'est accrue pour finalement aboutir à des affrontements entre populations noires (favorables à l'armée) et touarègues les 18 et 19 juillet<sup>39</sup>, à la suite de rumeurs sur un renforcement de la présence militaire malienne dans la ville (4 morts, plusieurs blessés, incendie du marché central et arrestation de 12 membres présumés du MNLA). Le MNLA a été accusé par l'armée de « grave violation » de l'accord de Ouagadougou pour avoir « *mobilisé des femmes et enfants pour jeter des pierres sur les noirs et les militaires africains et maliens* »<sup>40</sup>. Ce climat explosif a été exacerbé par la présence présumée à Kidal d'hommes du colonel Alaji Ag Gamou (ultérieurement promu général). Au printemps 2012, le Touareg Ag Gamou, « héros » de l'armée malienne, avait feint de se rallier au MNLA pour permettre à son détachement (400 hommes) de se replier au Niger après la déroute infligée par les groupes armés.

---

37. Voir reportage de France24 : <http://www.youtube.com/watch?v=ruu2N0QsrE4>

38. Diarra Abdoulaye, « Kidal : les militaires maliens cantonnés », *L'Indépendant*, 18 juillet 2013.

39. « Violences meurtrières à Kidal avant l'élection présidentielle », *Jeune Afrique.com*, 20 juillet 2013.

40. « L'armée accuse la rébellion touareg de « violer » leur accord », *JeuneAfrique.com*, 8 juillet 2013.

### 2.3. Dialogue inclusif ou bras de fer interminable ?

Selon l'Article 21 de l'accord, le nouveau gouvernement doit entamer un dialogue inclusif avec toutes les communautés du nord, les deux groupes armés signataires et les deux groupes ayant adhéré à l'accord. Ce dialogue portera entre autre sur l'organisation administrative et institutionnelle du Mali, autrement dit sur le statut de l'Azawad, ainsi que sur la réorganisation des forces maliennes et le processus de DDR des combattants des groupes armés. Selon l'accord, ce dialogue doit intervenir dans un délai de 60 jours à compter de la prise de fonction du nouveau gouvernement, soit au plus tard début novembre 2013. Pourtant, au 19 novembre, aucun dialogue n'a été mis en place et, de façon assez surprenante, personne ne semble réagir face à ce retard. Pour l'heure, aucune date n'a été avancée et l'attention se focalise davantage sur les prochaines législatives mais aussi, et surtout, sur la résurgence de la menace terroriste. Les détracteurs du MNLA à Bamako n'hésitent pas à user de ce dernier état de fait pour ternir l'image du groupe touareg : le MNLA, coupable idéal, a notamment été accusé de connivence avec les groupes terroristes lors de l'assassinat de deux journalistes français à Kidal le 2 novembre. Les professionnels des médias ont été enlevés devant le domicile d'un notable du MNLA, puis tués par balles<sup>41</sup>.

Malgré la revendication des assassinats par AQMI<sup>42</sup>, certains accusent toujours le MNLA, à l'image du ministre de la Réconciliation nationale et des régions du Nord, Cheick Oumar Diarra, qui dénonce l'« osmose entre les différents groupes ». Selon lui, « rebelles, terroristes et narcotrafiquants, passent du MNLA à Ansar Dine au MUJAO et à AQMI en fonction des opportunités ». Le ministre a poursuivi en regrettant qu'« on [ait] voulu singulariser certains groupes alors qu'ils appartiennent tous à la même nébuleuse terroriste », une critique à peine voilée contre la France<sup>43</sup>.

Certes, des efforts ont été consentis par les autorités maliennes dans le cadre de la réconciliation mais ceux-ci n'ont été que partiellement concluants dans la mesure où les groupes armés signataires n'étaient pas aux rendez-vous. Ainsi, lors des « États généraux de la décentralisation » qui se sont tenus du 21 au 23 octobre à Bamako, il a été décidé d'accélérer le transfert des ressources financières et des compétences aux collectivités territoriales<sup>44</sup>. La rencontre a été boycottée par le MNLA, le MAA et HCUA, tout comme les « Assises nationales du Nord » organisées les 1<sup>er</sup> et 2 novembre (seul le MAA y a dépêché une délégation). À l'issue de la rencontre, des recommandations ont été émises concernant notamment la restauration de l'autorité de l'État, la sécurisation du pays, le renforcement des capacités des collectivités, la mise en place des infrastructures, l'approvisionnement des villes en denrées, l'organisation du processus général de retour des déplacés.

---

41. Les circonstances de l'assassinat laissent plutôt penser à une tentative ratée d'enlèvement.

42. « AQMI revendique l'assassinat des deux envoyés spéciaux de RFI au Mali », RFI.fr, 6 novembre 2013.

43. « L'insécurité dans la zone de Kidal ternit les relations entre le Mali et la France » ; Lemonde.fr, 15 novembre 2013.

44. « Bilan positif pour les Etats généraux de la décentralisation », RFI.fr, 24 octobre 2013.

Ces assises, qui se voulaient être un pas de plus vers la réconciliation des peuples du Mali, ont par ailleurs suscité la colère des habitants de Gao qui se sont sentis lésés dans la composition de la délégation devant les y représenter<sup>45</sup>.

Le dialogue est au point mort, groupes armés et autorités maliennes campant sur leurs positions et s'accusant mutuellement de ne pas respecter les termes de l'accord. Si les points de discorde entre les deux camps sont nombreux, le statut de l'Azawad apparaît comme étant l'un des plus sensibles. Le 18 septembre, le nouveau président Ibrahim Boubacar Keita a affirmé sa fermeté en déclarant que « *tout est négociable, sauf la séparation, l'indépendance et l'autonomie des régions du nord* ». Ses propos ont été violemment accueillis par les groupes armés. Accusant le gouvernement de multiples violations de l'accord (violation unilatérale du cessez-le-feu, exactions militaires, arrestations arbitraires, non libération des détenus politiques, répression, etc.), ces derniers ont décidé le jour même de suspendre « *toute participation à la mise en œuvre de l'accord cadre de Ouagadougou* » (décision rendue publique le 26 septembre)<sup>46</sup>. Plus qu'une véritable volonté de couper court au dialogue, cette décision semblait davantage relever d'un « chantage » réfléchi.

Après les déclarations d'IBK, le MNLA a pris conscience que le rapport de force actuel ne penchait pas de son côté – ni en faveur d'une plus large autonomie de l'Azawad – et a voulu faire pression sur le gouvernement pour tenter d'inverser cette tendance. Désireux de gagner du temps et de pousser l'armée malienne à la faute, le groupe a multiplié les accusations de non-respect des engagements pris et les provocations à Kidal : caillassage d'un convoi ministériel suivi d'une « *violente répression* » d'une manifestation de « *femmes et d'adolescents* » le 15 septembre<sup>47</sup> ; attaque à la grenade contre une banque<sup>48</sup> gardée par des soldats maliens le 27 septembre<sup>49</sup> ; deux jours d'affrontements entre l'armée et le MNLA les 29 et 30 septembre<sup>50</sup> ; jet d'une grenade – désamorcée par la force Serval – sur les locaux de la Banque malienne de solidarité le 6 novembre<sup>51</sup>, etc. Le groupe a également tenté de prendre les prochaines élections législatives en otage pour arriver à ses fins : un des membres fondateurs du mouvement, Moussa ag Acharatouman, a déclaré que le MNLA « *ne veut pas des législatives tant que la question du Nord n'est pas réglée* »<sup>52</sup>.

---

45. « Violentes manifestations à Gao pour l'ouverture des assises du Nord », Francetvinfo.fr, 1er novembre 2013.

46. Communiqué conjoint N°005/2013 du MNLA, du HCUA et du MAA, fait à Ouagadougou le 26 septembre 2013.

47. Communiqué du MNLA, « Visite gouvernementale malienne et violente répression contre les femmes à Kidal », fait à Kidal le 15 septembre 2013.

48. Les indépendantistes ont vu en cet établissement récemment ouvert un « symbole du retour de l'État malien ».

49. « Deux militaires maliens blessés à Kidal dans une attaque à la grenade », AFP, 27 septembre 2013.

50. « Communiqué du MNLA relatif aux graves incidents de Kidal », fait à Ouagadougou le 29 septembre 2013.

51. « Les membres du MNLA jettent la grenade sur une banque à Kidal », Agence de presse Xinhua, 8 novembre 2013.

52. Halifa-Legrand Sarah, « La paix en danger », *Le Nouvel Observateur*, 1er octobre 2013.

Toutefois, c'était sans compter la pression exercée par la communauté internationale, et en l'occurrence par la médiation burkinabée. Ainsi, le 5 octobre, après s'être longuement entretenus avec le médiateur Blaise Compaoré à Ouagadougou, les représentants du MNLA, du HCUA et du MAA ont annoncé leur retour à la table des négociations.

Par ailleurs, les trois groupes armés se sont mis en ordre de bataille et ont décidé d'enterrer la hache de guerre afin de faire bloc face aux « ennemis de l'Azawad » : les autorités maliennes. A l'issue d'une série de rencontres en août entre leurs leaders respectifs à Nouakchott, en Mauritanie, les trois groupes ont convenus de la réalisation d'un « projet politique unique et un plan d'action unique pour les Azawadis »<sup>53</sup> et ont multiplié les communiqués conjoints. Cette alliance apparaît fragile en raison des rancœurs persistantes entre les populations noires, arabes et touarègues, qui s'affrontaient jusqu'à récemment. Ainsi, des heurts opposants Arabes et Touaregs à Bordj Badji Mokhtar en Algérie, plusieurs jours durant en août, ont débordé sur le territoire malien, dans la localité d'Infara<sup>54</sup>. Au total, entre neuf et quarante personnes ont trouvé la mort selon les sources.

De même, une centaine de jeunes ont manifesté à Gao fin août pour protester contre le retour d'habitants arabes, qu'ils ont accusés d'avoir été complices des groupes terroristes sous l'occupation<sup>55</sup>. Néanmoins, les trois groupes ont franchi une étape supplémentaire le 4 novembre en annonçant leur prochaine « fusion », dans un délai de 45 jours après « approbation de leurs bases respectives ». Le nom de cette nouvelle entité n'est pas encore connu, mais les trois composantes ont adopté « une plate-forme politique », une « commission de négociations » et un « organe de décision » communs. Selon André Bourgeot, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique en France, cette fusion vise à « constituer une entité civile qui leur permettrait de retourner dans le jeu démocratique »<sup>56</sup>.

Cependant, ces ambitions politiques et personnelles accentuent l'éloignement des leaders des groupes armés de leur base. A l'approche des législatives, certains représentants du HCUA ayant décidé de concourir pour le parti au pouvoir (RPM). Il s'agit d'Ahmada Ag Bibi, Mohamed Ag Intalla (frère d'Alghabass Ag Intalla), et d'Ag Ahmed Inawélène. Ces candidatures ont été rendues possibles grâce à la levée, fin octobre, des mandats d'arrêts émis à leur encontre en février<sup>57</sup>. En distribuant les rentes politiques – pratique auparavant utilisée par le président déchu ATT – IBK entend « faciliter la poursuite du processus de réconciliation nationale ».

En effet, en se portant candidats aux législatives, les trois hommes reconnaissent *de facto* le caractère indivisible du Mali, d'où le mécontentement des jeunes du MNLA qui

---

53. « Mauritanie : le MNLA, le HCUA et le MAA unis pour un projet politique unique », Alakhbar, 9 août 2013.

54. « Algérie: nouvelle journée de violences à Bordj Badji Mokhtar », RFI, 16 août 2013.

55. « Des jeunes de Gao manifestent contre le retour des citoyens arabes », Agence Presse Xinhua, 25 août 2013.

56. « Rébellion au Mali : les trois mouvements touaregs et arabes annoncent leur fusion », Jeuneafrique.com, 5 novembre 2013.

57. « La justice lève les mandats d'arrêt contre quatre responsables de la rébellion touarègue », Jeuneafrique.com, 29 octobre 2013.

refusent de renoncer à l'indépendance de l'Azawad. Ainsi Bilal Ag Acherif est de plus en plus décrié au sein de son mouvement depuis l'annonce de la fusion avec le HCUA et le MAA. La direction du groupe touareg apparaît désormais en décalage avec sa base, qui se sent trahie, et voit donc son influence sur les populations locales réduite (voir *supra* les manifestations contre la décision du MNLA de libérer les locaux du gouvernorat).

L'ancien chargé des relations extérieures du groupe, Ibrahim Ag Mohamed Assaleh, s'est fait le porte-parole des mécontents pour dénoncer la « trahison » de Bilal Ag Acherif<sup>58</sup>. La contestation grandissante au sein du MNLA pourrait faire échouer la tentative de fusion des trois entités ou, le cas échéant, pousser les jeunes éléments touaregs à reprendre les armes.

## Conclusion

L'avenir du Mali reste incertain et le risque de voir les discussions entre les parties signataires à l'accord de Ouagadougou aboutir à un « dialogue de sourds » est réel. Si chacun des protagonistes apparaît peu disposé à faire des concessions, aucun d'eux ne semble pour l'heure en mesure d'endosser la responsabilité d'un échec du dialogue aux yeux de la communauté internationale. Investie dans le dossier malien (militairement, financièrement, etc.), cette dernière veille au grain et tient le rôle de régulateur, notamment la France et le Burkina Faso. En première ligne au Mali, la France se retrouve dans une position particulière : en tant qu'« arbitre », l'ancienne puissance coloniale est régulièrement accusée de prendre parti pour l'un ou l'autre des belligérants. Pour autant, aucune des deux parties ne peut se permettre d'avoir la France à dos. En effet, le nouveau gouvernement malien a besoin du soutien de son principal partenaire international, alors que le MNLA profite de la « protection » française qui lui a jusqu'à présent permis de se maintenir à Kidal et de limiter le retour de bâton depuis la libération du Nord-Mali. Cet état de fait permet à l'Élysée de faire pression sur les différents protagonistes afin de les maintenir dans une dynamique de dialogue et de contenir – du moins pour l'instant – les débordements.

Échaudée à plusieurs reprises par le passé, la rébellion touarègue se méfie des autorités de Bamako qui n'ont jusqu'à présent pas respecté les différents accords de paix antérieurs. Dans ce contexte, la tâche s'annonce difficile pour le nouveau président IBK qui va devoir donner de sérieux gages aux groupes armés. Au cours de la campagne présidentielle, la réconciliation a été au cœur des débats mais cette forte mobilisation pourrait bien retomber, l'effervescence électorale passée. D'autant plus que le nouveau gouvernement est confronté à de nombreux autres défis et est attendu sur tous les fronts : lutte contre le terrorisme, relance économique, lutte contre la corruption, chômage, insécurité, etc. Cette crainte explique en partie le comportement des groupes armés qui ont cherché à maintenir la pression pour ne pas tomber dans l'oubli.

Toutefois la reprise d'une rébellion armée semble peu probable à l'heure actuelle. En effet, les groupes armés ont été militairement et politiquement affaiblis et souffrent d'une certaine impopularité, y compris dans leurs bastions. Mais une résolution en

---

58. « Ouvertement accusé de trahison, Bilal Ag Acherif est publiquement désavoué par un membre du bureau politique », Siwel.info, 13 novembre 2013.

profondeur de la question touarègue est impérative pour éviter un *bis repetita* dans les années à venir.

Quant à l'avenir de l'Azawad, une décentralisation plus approfondie semble être une des solutions de compromis les plus appropriées/indiquées. Quoiqu'il en soit, le dialogue inclusif prévu dans l'accord préliminaire – qui aurait dû débiter début novembre – s'annonce houleux mais les parties pourront s'appuyer sur leurs expériences passées et tenter d'en tirer les leçons pour parvenir à une paix durable.

Celle-ci nécessitera notamment un processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) réussi : en d'autres termes, il ne s'agira pas uniquement d'« acheter » les leaders rebelles avec des postes importants, mais de s'assurer de la réintégration effective de l'ensemble des combattants rebelles, afin d'éviter qu'ils ne se reconvertisent dans des activités criminelles ou terroristes.

Par ailleurs, les effets positifs du programme de DDR ne se feront sentir que s'ils s'accompagnent d'une politique de désenclavement du Nord par une réelle redynamisation économique et sociale des régions septentrionales. La création du ministère de la Réconciliation et du Développement des régions du nord est un premier pas en ce sens mais encore faut-il qu'il ne s'agisse pas d'une simple coquille vide destinée à maintenir l'illusion. Le gouvernement devra également jouer l'ouverture au niveau de l'appareil étatique afin que toutes les minorités y soient équitablement représentées.

Mais alors qu'une paix durable ne peut être envisageable sans une certaine stabilité sur le plan sécuritaire, la résurgence de la menace djihadiste vient fragiliser davantage le processus de sortie de crise. Une situation qui représente une sérieuse menace pour la stabilité de toute la sous-région. En effet, après un repli tactique début 2013, les combattants d'AQMI<sup>59</sup> et du MUJAO<sup>60</sup> se sont réorganisés et sont revenus plus déterminés que jamais. Le nouveau président à peine investi, de nouvelles attaques terroristes ont été perpétrées sur le territoire malien : attentat-suicide revendiqué par AQMI le 28 septembre en plein centre-ville de Tombouctou<sup>61</sup> ; tirs à l'armes lourdes contre la ville de Gao le 7 octobre, suivi le lendemain du dynamitage d'un pont à Bentia, une localité plus au sud<sup>62</sup> ; attaque à la voiture piégée contre un checkpoint tenu par les soldats tchadiens de la MINUSMA à Tessalit le 23 octobre, revendiquée par le Sultan Ould Bady, chef malien d'un petit groupe djihadiste lié à AQMI<sup>63</sup> ; tirs d'obus en direction de l'aéroport de Gao le 30 octobre<sup>64</sup> ; assassinat de deux journalistes français

---

59. En remplacement d'Abou Zeid et de Mohamed Lemine Ould Hassen, tués dans des combats au cours du premier semestre, AQMI a nommé deux nouveaux émirs : l'Algérien Said Abou Mouqatil, qui dirige désormais la katiba « Tariq Ibn Ziyad » et le Mauritanien Abderrahmane, alias Talha, qui a pris le commandement de la katiba « Al-Furqan ».

60. Il s'est allié à la katiba « Al Moulathamin » du djihadiste Mokhtar Belmokhtar, pour donner naissance à un nouveau mouvement, celui des « Al Mourabitoun », le 22 août.

61. « AQMI au Sahara revendique l'attentat-suicide de Tombouctou », Jeune Afrique.com, 30 septembre 2013.

62. « Les islamistes du MUJAO dynamitent un pont au sud de Gao », France24, 8 octobre 2013.

63. « L'attaque de Tessalit revendiquée par un groupe proche d'AQMI », JeuneAfrique.com, 24 octobre 2013.

64. « Des islamistes tirent des obus sur Gao », Europe1.fr, 30 octobre 2013.

de RFI à Kidal le 2 novembre, revendiqué par AQMI ; raid des forces françaises contre un pick-up d'AQMI à l'ouest de Tessalit le 13 novembre<sup>65</sup>. Se disant « inquiet de la fragilité de la situation sécuritaire, en particulier dans le nord », le représentant spécial de l'ONU au Mali, Bert Koenders, a demandé le 16 octobre un renforcement rapide de la MINUSMA et des hélicoptères pour les Casques bleus<sup>66</sup>.

Le contexte sécuritaire devrait selon toute vraisemblance continuer à se dégrader, et les attaques de type guérillas se poursuivre. Le gouvernement est d'autant plus en difficulté qu'il ne peut guère compter sur son armée malgré les efforts mis en œuvre pour la reconstruire (mission de formation de l'Union européenne EUTM Mali<sup>67</sup>, cérémonie de réconciliation au sein de l'armée<sup>68</sup>, etc.). Mal entraînée, sous-équipée, indisciplinée, l'armée malienne est en proie à de profondes divisions, aussi bien entre pro et anti-putschistes, qu'au sein même des partisans de la junte. Les incidents<sup>69</sup> qui ont secoué le camp militaire de Kati, chef-lieu des mutins de Sanogo, ne sont que des symptômes du profond malaise au sein de la grande muette. Le 30 septembre, une dizaine de jeunes officiers de Kati se sont soulevés contre le fait qu'ils n'avaient pas été promus, contrairement à d'autres putschistes et notamment leur leader, le désormais général Sanogo. Ce dernier devra prochainement répondre devant la justice malienne des exactions commises par ses hommes au cours de la mutinerie<sup>70</sup>. En effet, l'ONG *Amnesty International* craint que les fidèles à Sanogo<sup>71</sup> « soient en train de mener une purge dans leurs rangs pour étouffer toute dissidence ».

\* \* \*

---

65 . « Raid français contre AQMI à l'ouest de Tessalit », Ouestfrance.fr, 14 novembre 2013.

66. « L'ONU réclame des troupes et des hélicoptères pour la Minusma, Jeuneafrique.com, 16 octobre 2013.

67. Pour plus d'informations : <http://www.eutmmali.eu>

68. « Le capitaine Sanogo demande pardon pour le putsch de 2012 », RFI.fr, 27 juin 2013.

69. « Fronde contre le général Sanogo », RFI.fr, 30 septembre 2013.

70. « Mutinerie de Kati: le général Sanogo bientôt entendu par la justice malienne », RFI.fr, 15 novembre 2013.

71. « Des soldats mutins capturés et tués dans le cadre d'une purge », Amnesty.fr, 24 octobre 2013.

## Bibliographie

« Accord préliminaire à l'élection présidentielle et aux pourparlers inclusifs de paix au Mali », signé à Ouagadougou le 18 juin 2013.

Carayol Rémi, « Mali : sables mouvants », *Jeune Afrique* n° 2733, 27 mai 2013.

Dufour Julia, *Groupes armés au nord-Mali : état des lieux*, Note d'Analyse du GRIP, 6 juillet 2012, Bruxelles.

Dufour Julia, *Mouvement national de libération de l'Azawad – Fiche documentaire*, Note d'Analyse du GRIP, 22 mai 2012, Bruxelles.

Isabelle Lasserre et Thierry Oberle, *Notre guerre secrète au Mali – Les nouvelles menaces contre la France*, Fayard, mai 2013.

Sadatchy Priscilla, *Le retour des Touaregs au Mali et au Niger : quels enjeux ?*, Les Nouvelles du GRIP n° 62, décembre 2011, Bruxelles.

Sous la direction de Michel Galy, *La guerre au Mali – Comprendre la crise au Sahel et au Sahara. Enjeux et zones d'ombre*, sous la direction de Michel Galy, La Découverte, juin 2013.

Rouppert Bérangère (dir.) et al., *Sahel : Éclairer le passé pour mieux dessiner l'avenir*, GRIP, 2013.

Vaghi Margaux, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Juillet-Septembre 2013*, Note d'Analyse du GRIP, 15 octobre 2013, Bruxelles.

## L'auteure

*Priscilla Sadatchy est chercheuse associée au GRIP. Elle travaille en particulier sur les questions liées aux groupes armés et plus largement sur les problèmes de sécurité en Afrique de l'Ouest.*

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération  
au développement